



Coiffure — Pratiques de prévention et de contrôle des infections

Comment nettoyer et désinfecter les ciseaux et les lames de tondeuse à cheveux électrique

- Retirez l'excès de poils, nettoyez et désinfectez les ciseaux ou les lames de tondeuse électrique à l'aide d'un désinfectant de bas niveau.
- Si les ciseaux ou les lames de la tondeuse électrique entrent en contact avec une peau non intacte, des muqueuses ou pénètrent dans la peau, nettoyez et désinfectez avec un désinfectant de niveau intermédiaire tel que de l'alcool isopropylique à 70 % ou un désinfectant tuberculoïde. Le désinfectant ou l'alcool doit avoir un numéro d'identification de médicament ou un numéro de produit naturel de Santé Canada.

Comment désinfecter les peignes et les brosses

- Retirez l'excédent de poils des peignes et des brosses. Les peignes doivent être nettoyés avec de l'eau et du savon et séchés avant la désinfection.
- Plongez les peignes et les brosses dans un désinfectant de bas niveau pour le temps de contact approprié.
- Les solutions désinfectantes doivent être préparées quotidiennement ou selon les spécifications du fabricant.

Utiliser une lame droite pour le rasage

- Si la lame ne peut pas être retirée du manche, elle ne peut pas être utilisée.
- Si la lame peut être retirée, le manche et le support du rasoir, qui maintient la lame en place, doivent être nettoyés et désinfectés avec au moins un désinfectant de bas niveau après chaque utilisation. La poignée et le support doivent être secs avant d'être complètement immergés dans le désinfectant pendant 10 minutes.
- Ne laissez pas les lames dans les supports, sauf si elles doivent être utilisées immédiatement sur un client.
- Jetez les lames jetables dans un contenant pour objets tranchants approuvé immédiatement après utilisation.
- Les crayons hémostatiques ne peuvent pas être utilisés pour arrêter les saignements des clients. La poudre et le liquide hémostatique sont acceptables et doivent être appliqués avec un applicateur jetable.

Réutilisez les rasoirs de coiffure dotés d'une protection de sécurité

- Les rasoirs de coiffure dotés de protections permanentes peuvent être réutilisés entre les clients.
- Les poils en excès doivent être retirés entre chaque client, puis pulvérisés avec au moins un désinfectant de bas niveau.

- Lorsqu'il n'est plus utilisé, jetez le rasoir de coiffure dans un contenant pour objets tranchants approuvé. Le contenant pour objets tranchants ne peut pas être jeté dans les ordures ménagères.

Comment nettoyer et désinfecter les crochets, les pinces ou les aiguilles utilisés pour les tissages de cheveux

- Retirez l'excès de poils, nettoyez et désinfectez les crochets, les pinces ou les aiguilles à l'aide d'un désinfectant de bas niveau.
- Si les crochets, les pinces ou les aiguilles entrent en contact avec une peau non intacte, des muqueuses ou pénètrent dans la peau, nettoyez et désinfectez avec un désinfectant de niveau intermédiaire tel que de l'alcool isopropylique à 70 % ou un désinfectant tuberculoïde. Le désinfectant ou l'alcool doit avoir un numéro d'identification de médicament ou un numéro de produit naturel de Santé Canada.
- Si l'aiguille égratigne le client ou l'opérateur, elle doit être immédiatement jetée dans un contenant pour objets tranchants approuvé. Le contenant pour objets tranchants ne peut pas être jeté dans les ordures ménagères.

Que faire si quelqu'un est accidentellement coupé

- Avant de prodiguer les premiers soins, lavez-vous les mains et portez des gants jetables. Ensuite, nettoyez-vous à nouveau les mains après avoir retiré les gants.
- Il est recommandé au client de consulter un médecin.
- Notez ce qui s'est passé, y compris la date et le lieu de la blessure, le nom de la personne exposée, son numéro de téléphone, son adresse et le nom de la personne qui a fourni le service. Conservez les registres d'exposition accidentelle pendant au moins trois ans, dont un minimum d'un an (365 jours) sur place.
- Allez à Déversements de sang et d'autres liquides corporels si du sang ou d'autres liquides corporels se trouvent sur une surface.

Avez-vous des questions ou des demandes de renseignements? Veuillez communiquer avec BodySafe à l'adresse BodySafe@toronto.ca ou au 416 338-BODY (2639).